



ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Pour les élèves de :

Candes-Saint-Martin, Fontevraud,
Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny
et Turquant

Association à but non lucratif

A la bibliothèque de TURQUANT, tous les MARDIS de
17h15 à 18h00 pour les primaires
17h15 à 18h30 pour les collégiens et lycéens
(Hors vacances scolaires)

☞ **Intervenants bénévoles et motivés : parents, grands-parents, enseignants à la retraite, etc**

☞ **Accueil individualisé et écoute attentive**

☞ **Ambiance studieuse et détendue**

☞ **Gratuit**

CONTRAT D'ENGAGEMENT

- ❖ L'enfant doit prendre connaissance de ce contrat en présence de l'un de ses parents ou de son tuteur.
- ❖ En s'inscrivant, l'enfant s'engage à avoir un comportement adapté.
- ❖ L'inscription est un contrat cosigné par le parent ou le tuteur, l'enfant et les encadrants bénévoles de l'association des Ligériens de Cœur.
- ❖ Toute absence doit être justifiée. En cas d'empêchement, les parents ou tuteurs doivent prévenir les encadrants de Ligériens de Cœur à : accompagnementscolaire@ligeriensdecoeur.fr
- ❖ L'enfant doit être couvert par l'assurance des parents.
- ❖ Saumur AggloBus : Les parents demandent à ce que l'enfant descende à l'arrêt de car de TURQUANT et s'engagent à venir le chercher par leur propre moyen.

FICHE D'INSCRIPTION

A remplir par les parents ou tuteurs, après avoir pris connaissance des conditions au dos

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de Naissance : Classe :

Noms des parents ou du tuteur :

Téléphone : __ / __ / __ / __ / __

Adresse :

Personne à joindre en cas d'urgence :

Téléphone : __ / __ / __ / __ / __

Moyen de transport pour le retour à la maison :

Information complémentaire :



CONDITIONS GENERALES

Ce que prévoit le contrat :

- ✦ Une inscription annuelle
- ✦ La gratuité de la prestation
- ✦ La prise en charge des enfants au lieu d'arrivée des bus scolaires à Turquant
- ✦ La présence de 2 encadrants minimum chaque mardi, hors vacances scolaires
- ✦ Le respect mutuel entre tous les participants

Ce que nous demandons aux parents :

- ✦ Votre attestation de responsabilité civile à l'inscription
- ✦ Le respect des horaires d'ouverture et de fermeture
- ✦ De porter à notre connaissance le nom de la personne venant chercher l'enfant si différente de la personne habituelle

Ce que nous demandons aux enfants :

- ✦ Le respect des bénévoles et des autres élèves
- ✦ L'engagement de participation et de travail

Conditions d'exclusion :

- ✦ Comportement inadapté
- ✦ Absentéisme non-justifié
- ✦ « Retards répétés » des parents au moment de récupérer leur enfant, (3 maximum)
- ✦ Le non-respect du contrat d'engagement

“Nous attirons votre attention et nous vous précisons que l'accompagnement scolaire n'est pas une garderie.”

Nom, date et signature des parents ou tuteurs	Nom, date et signature de l'enfant	Nom, date et signature du responsable projet